



03073074

FORMULE IV

MONITEUR BELGE
DIRECTION

24-6-2003

BELGISCH STAATSBAD
BESTUUR

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de *Namur*
le *20-06-2003*

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

BART DEMUYNCK

3. Forme juridique (en entier)

SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

RUE DES SCABIEUSES 18 5100 NAMUR (NANINNE)

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

NAMUR N°70764

457 339 954

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujéti)

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

7. Objet de l'acte

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10/06/2003
DECIDE A L'UNANIMITE DE TRANSFERER LE SIEGE SOCIAL
A 5190 SPY ROUTE DE SAUSSIN 38

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

(SIGNE) Bart Demuynck
gérant

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections,
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé,
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du cheque ou de l'assignation

Numéro du compte

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page